



Bilan Approfondi :
Politique jeunes
NEETs en situation de
handicap
2024

Contexte :	2
Introduction :	3
Méthodologie :	4
I. Analyse documentaire :	5
Approches distinctes des structures :	24
II. Analyse des entretiens :	25
III. Tableaux des analyses :	33
IV. Préconisations Agefiph :	35
V. Conclusion :	36

Contexte :

NEET (Not in Education, Employment, or Training) représentent une population spécifique de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Les jeunes en situation de handicap représentent une sous-catégorie particulièrement en difficulté parmi les NEET. Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap est généralement plus bas, avec un taux de chômage presque deux fois supérieur à celui de la population générale. En 2021, ce taux était d'environ 12 %, contre environ 8 % pour l'ensemble de la population.

De plus, ces jeunes ont souvent des parcours scolaires interrompus ou perturbés en raison des obstacles physiques, sensoriels ou cognitifs. Environ 20 % des jeunes handicapés quittent le système scolaire sans diplôme, contre environ 8 % pour la moyenne nationale. Pour les jeunes en situation de handicap, être NEET complique encore plus leur situation, rendant l'accès à l'emploi et à la formation particulièrement difficile.

Barrières spécifiques pour les jeunes NEET en situation de handicap

Accessibilité : les obstacles physiques, sensoriels et cognitifs compliquent l'accès à l'éducation, à la formation et à l'emploi. Par exemple, les bâtiments peuvent ne pas être adaptés aux personnes à mobilité réduite et le matériel pédagogique adapté peut faire défaut.

Discrimination : les préjugés et la discrimination dans les écoles et sur le marché du travail découragent les jeunes handicapés. Les employeurs peuvent hésiter à embaucher en raison de stéréotypes, et les établissements éducatifs peuvent manquer de sensibilisation et de formation adéquates.

Manque d'accompagnement : le soutien personnalisé et continu, essentiel pour ces jeunes, est souvent insuffisant ou mal coordonné. Les services de soutien scolaire et les programmes de formation professionnelle adaptés sont rares, rendant la transition vers l'emploi particulièrement difficile.

Introduction :

L'AGEFIPH s'est adossée à une subvention plus large de la DREETS (direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) IDF financée pour agir sur une mission de « Repérage et de mobilisation des publics invisibles, jeunes NEET » en Octobre 2019.

Le conventionnement avec l'AGEFIPH vise à renforcer le repérage des personnes handicapées pour faciliter leur prise en charge et leur réinsertion professionnelle. Le financement couvre le surcoût lié à la compensation du handicap des jeunes invisibles NEET « ni en formation ni en emploi (NEET) ».

L'objectif fondamental de cette initiative est de mener des actions « hors les murs » et d'adopter une approche proactive pour identifier et soutenir les individus les plus éloignés de l'emploi, notamment ceux en situation de handicap reconnu et non reconnu. En outre, cette démarche vise à faciliter l'accès des jeunes handicapés à la reconnaissance de leurs droits selon la loi du 11/02/2005. Cela implique la mise en place d'un accompagnement individualisé adapté et la conception d'actions collectives expérimentales pour ces jeunes, ainsi que le renforcement d'un réseau de partenariats spécifiques.

Neuf structures ont pu être accompagnées par l'AGEFIPH pour le repérage et l'accompagnement des NEET en situation de handicap.

Après quatre ans de soutien apporté aux structures partenaires, l'AGEFIPH a réalisé un bilan approfondi sur les politiques d'insertion destinées aux jeunes en situation de handicap en Région Île-de-France. L'objectif de ce bilan est double :

1. **Identifier les Plans de Repérage et d'Accompagnement Efficaces pour chaque structure :**
 - Analyser les actions de repérage et d'accompagnement pour déterminer celles qui sont les plus efficaces.
 - Identifier les obstacles et les leviers à l'emploi des personnes en situation de handicap.
 - Proposer des pistes d'amélioration basées sur cette analyse.
 - Assurer la mise en œuvre efficace des recommandations pour améliorer l'accompagnement et l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.

2. **Élaborer un Référentiel Formalisé d'Insertion Professionnelle :**
 - Proposer des dispositifs et des mesures d'adaptation spécifiques pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.
 - Informer et faciliter l'accès à l'offre de services de l'Agefiph pour les bénéficiaires et les structures partenaires.

Méthodologie :

La méthodologie utilisée pour ce bilan s'est composée de deux phases distinctes, combinant des approches quantitatives et qualitatives pour une analyse exhaustive.

Phase 1 : Étude Documentaire :

La première phase a consisté en une étude documentaire approfondie des bilans et documents fournis par les neuf structures accompagnées. Cette étape a permis :

- Analyse des Actions Effectuées : Examiner en détail les actions mises en œuvre par chaque structure.
- Collecte de Données Quantitatives : Recueillir des données quantitatives sur le nombre de jeunes repérés et accompagnés, ainsi que sur les types de sorties (insertion professionnelle, retour en formation, etc.).

Phase 2 : Analyses Qualitatives :

La deuxième phase a impliqué des analyses qualitatives, réalisées à travers des entretiens semi-directifs :

- Entretiens avec les Conseillers : Ces entretiens ont été conduits avec les conseillers au sein de chaque structure, permettant de recueillir des données complémentaires.
- Points de vue et réalité de terrain : Obtenir des perspectives diversifiées et une compréhension approfondie des réalités du terrain, des défis rencontrés et des réussites.

Cette méthodologie combinée a permis de croiser les données quantitatives et qualitatives pour fournir une évaluation complète et nuancée des actions et des dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.

NB : Nous avons également souhaité nous entretenir avec des jeunes en situation de handicap ayant bénéficié de l'accompagnement. Cependant, cette démarche s'est révélée très compliquée en raison des contraintes de temps et des difficultés rencontrées par ces jeunes. Par conséquent, nous n'avons pu recueillir que deux entretiens, ce qui a conduit à l'abandon de cette piste.

I. Analyse documentaire :

1. Bilan d'étude Documentaire Structure 1 : Meif paris saclay / Mission Locale Vitalis :

• **Présentation de la structure :**

MEIF Paris SAclay : connue sous le nom de Maison Emploi Insertion Formation, a été fondée en 1997 avec pour mission principale d'assister les demandeurs d'emploi de l'Agglomération Paris-Saclay et de la Communauté de Communes du Pays de Limours à travers un PLIE (Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi).

Moyens humains : Temps dédiés 3 salariés : Chargée de projet linguistique - Handicap, CIP Référente Handicap, Chargée de projet Relation Entreprises référente handicap.

Mission Locale Vitalis : une association loi 1901 qui exerce une mission de Service public de l'Emploi (SPE) et de Service public régional de l'Orientation (SPRO). Elle accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans et déscolarisé-e-s, dans leur insertion sociale et professionnelle.

Moyens humains : temps dédié Conseillère Référente Handicap.

Zones d'intervention : Ballainvilliers, Bièvres, Bures-sur-Yvette, Champlan, Chilly-Mazarin, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Les Ulis, Linas, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Nozay, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saulx-les-Chartreux, Vauhallan, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette, Villejust, Villiers-le-Bâcle, Wissous.

• **Actions de repérage :**

Démarche d'aller vers	
Permanences	Captation par les médiateurs
- Au sein de Foyers Adoma, de centres sociaux, du Secours Islamique, d'épiceries sociales, du Secours Populaire, d'associations de proximité.	- Aller au-devant des publics et les accompagner vers la structure la plus adaptée (présence sur les marchés, lieux publics, QPV ...) et proposer une réponse rapide en fonction des freins rencontrés.

• **Actions d'accompagnement :**

Remobilisation	
Via le sport	Via des ateliers
Sport et Sens : La prestation est menée par un éducateur sportif spécialisé dans la prise en charge des PSH. Ça consiste à des rencontres tripartites, entre le PSH, l'éducateur spécialisé et l'orienteur.	Ateliers de sensibilisation : Thèmes proposés : "Ou postuler en situation de handicap ?", "Mieux vivre avec son handicap", "A quoi sert la RQTH ?", "Accéder à un emploi avec mon handicap", "Le handicap moteur", "Le métier d'AESH", "Les handicaps invisibles", "Les différents handicaps".

Remobilisation	
<p>L'objectif est de sortir la personne de son isolement en créant un lien social avec les différents partenaires (club et association sportive et culturelle), et de constater l'état de santé physique et mentale de la personne.</p>	<p>L'objectif est de sensibiliser les personnes en situation de handicap et les aider à mieux vivre avec leur handicap et comment la RQTH peut les aider à mieux s'adapter au monde professionnel.</p>
Accompagnement vers l'emploi : Rencontre emploi	
<p>Forums :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forum des Entreprises Adaptées. • Forum Emploi Sport et Diversité Paris-Saclay. <p>Duoday :</p> <p>Organisé en partenariat avec le Club FACE Paris-Saclay et la Mission Locale VITA-LIS.</p> <p>Objectifs : Découvrir un environnement de travail, confirmer un projet professionnel, éventuellement créer des opportunités d'emploi ou de stage.</p> <p><i>Résultats : 11 conventions de stage signées et 2 propositions d'embauche à l'issue des stages.</i></p> <p>Job dating :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Job Dating Safran Aircraft Engines. • Job-Dating avec l'Entreprise Adaptée Loggin'S. 	

- **Actions de partenariat et professionnalisation :**

Partenariat	Professionnalisation
<p>Promotion et communication :</p> <p>Diffusion d'e-mails, articles et sites internet dédiés aux entreprises adoptant une politique inclusive.</p> <p>Participation à des événements locaux et nationaux comme la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées.</p> <p>Commission ressources Handicap Insertion et Emploi : mission menée par ACT ESSonne, en partenariat la Meif Paris saclay.</p> <p>L'objectif de cette rencontre est d'identifier ensemble des pistes d'actions à développer.</p>	<p>Formation ARIA :</p> <p>(Accompagner Repérer Insérer les jeunes Autistes) mise en place par l'ARML.</p> <p>L'ensemble de l'équipe des Conseillers de la Mission Locale a été sensibilisé à cette thématique. Cela permettra d'avoir des bases et des conseils pour accompagner les jeunes.</p>

- **Tableaux des caractéristiques des jeunes suivie :**

Total : 157 Jeunes en situation de handicap	
Homme : 99	Femme : 58

2. Bilan d'étude Documentaire Structure 2 : Faire :

- **Présentation de la structure :**

L'association FAIRE, œuvrant dans la Formation et l'Aide à la Réinsertion depuis plus de 35 ans, se consacre à un public en grande difficulté. Elle utilise ses moyens humains, matériels, pédagogiques et éducatifs pour promouvoir l'autonomie, l'ouverture sur le monde, la responsabilité, et l'élaboration de projets de vie et d'insertion sociale et professionnelle pour ses bénéficiaires.

Zones d'intervention : 8 quartiers prioritaires de la ville (QPV) dans 5 communes (Gentilly, Kremlin-Bicêtre, Cachan, Villejuif, Arcueil).

- **Action de repérage :**

Démarche d'aller vers
TICK TRUCK :
Tours des quartiers QPV et participation aux fêtes de quartier avec le TICK-Truck qui propose des ateliers autour du numérique dans un camion aménagé et équipé. L'objectif est de capter les jeunes et de les sensibiliser pour les faire rentrer dans le parcours d'accompagnement proposé par l'association FAIRE. ⇒ Plus de 132 interventions

- **Actions d'accompagnement :**

Parcours d'accompagnement via le numérique
Étapes du parcours :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Accueil et information (sur le type des dispositifs proposés par l'association). 2. Escape Game ou ateliers à la carte sur les thématiques suivantes : Usages du smartphone / internet / réseaux sociaux / maîtrise de l'ordinateur et logiciels de bureautique / maintenance informatique / objets connectés et codage. (2 heures chacun).

3. Remobilisation et entretiens de diagnostic (accompagnés sur les démarches administratives, diagnostic et recensement de la situation et des besoins du jeune)
4. Opportunités d'entrée dans des parcours de formation ou d'emploi. (Travailler le projet professionnel et orientation).

- **Actions partenariat :**

Développement d'un Réseau d'Acteurs Impliqués
<ul style="list-style-type: none"> • Maison de la Santé et du Handicap Villejuif : Interventions et donations de matériel informatique, sensibilisation à l'illectronisme. • PAEJ Cachan : Ateliers mensuels, orientation de jeunes. • Pass'Âge : Ateliers pour jeunes en souffrance psychique, élaboration de projets d'activités. • PRIJ : Collaboration pour le repérage et les interventions TIC-TRUCK. • Espace Départementaux des Solidarités : Ateliers numériques mensuels. • Centres Sociaux Culturels La Plaine et la Cité Jardins : Projets collaboratifs et événements de quartier. • Club de prévention AEF 93 94 : Travail éducatif et repérage des jeunes. • Maison du Projet du CHAP : Ateliers et événements numériques dans le QPV Chaperon Vert.

- **Tableaux des caractéristiques des jeunes suivie :**

Total : 34 Jeunes en situation de handicap				
Homme : 23		Femme : 11		
Infra-Bac : 31	Bac ou équivalent : 3		Post-Bac : 0	
RQTH : 34	RQTH en cours :		Non RQTH :	
Contact perdu :	Formation : 1	Dispositif d'insertion : 1	Emploi durable : 0	Accompagnement actif : 32

3. Bilan d'étude Documentaire Structure 3 : Maison Locale de Clichy :

- **Présentation de la structure :**

Aide et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle (formation, emploi, logement, santé, loisirs...).

Moyens humains : Une Référente de Parcours, embauchée en novembre 2019.

- **Actions de repérages :**

Permanences au CLJT et CIDJ	Liste des décrocheurs scolaires
<p>Des tours de rue sont organisés en partenariat avec l'association l'Essor pour identifier les jeunes en situation de marginalisation.</p> <p>Des bureaux au CIDJ permettent des entretiens facilités, créant un espace de confiance pour répondre aux besoins des jeunes et les orienter vers un accompagnement personnalisé.</p>	<p>Contact systématique par téléphone, SMS, mail et courrier avec les jeunes et leurs responsables légaux.</p> <p>Organisation de rendez-vous pour les jeunes inconnus et suivi continu des jeunes déjà connus.</p>

- **Actions d'accompagnements :**

Remobilisation	Insertion Professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • Via les activités sportives : <p>Collaboration avec l'association E.M.A pour des programmes combinant sport, soutien scolaire, insertion professionnelle et éveil créatif.</p> <p>Participation à des tournois sportifs pour faciliter les rencontres entre jeunes, entreprises et demandeurs d'emploi.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser sur l'état de santé : <p>Rencontres et partenariat avec (GEM) et le (CMP) pour le suivi des jeunes en situation de handicap.</p> <p>Engagement dans des actions de sensibilisation pour intégrer les jeunes dans des projets adaptés à leurs besoins.</p>	<p>Collaboration avec le Service Académique de Versailles pour l'insertion des jeunes en situation de handicap, via des dispositifs comme "Handipro".</p> <p>Participation à des forums métiers pour présenter les opportunités aux jeunes du lycée.</p>

- **Action de partenariat et de professionnalisation :**

Partenariat	Professionnalisation
<p>Avec des structures d'accueil et d'accompagnement :</p> <p>Signature de conventions avec cinq Missions Locales pour une coopération renforcée.</p>	<p>Formation sur les Troubles du Spectre de l'Autisme :</p> <p>Sensibilisation et formation du personnel de la Mission Locale par l'ARML, à travers l'action ARIA.</p>

<p>Mise en place de permanences tournantes au SPIP pour orienter les jeunes vers les différentes Missions Locales.</p> <p>Avec des acteurs locaux et associatifs :</p> <p>Rencontres avec le Secours Catholique, le CCAS, et d'autres associations pour identifier les jeunes en situation précaire.</p> <p>Partenariat avec le café associatif KAMU pour rencontrer les jeunes dans un cadre propice et établir un lien de confiance.</p>	
---	--

- **Tableaux des caractéristiques des jeunes suivie :**

2020		
Total : 49 Jeunes en situation de handicap		
Homme : 36		Femme : 13
Infra-Bac : 26	Bac ou équivalent : 17	Post-Bac : 6
RQTH : 3	RQTH en cours :	Non RQTH : 46
Absence d'informations sur la sortie du parcours		

NB : Suite au manque d'informations reçues en 2021 concernant les actions de repérage et d'accompagnement des jeunes NEET en situation de handicap, nous avons pris la décision de ne pas poursuivre le financement pour l'année 2021/2022. En conséquence, nous avons également sollicité le remboursement des montants déjà engagés à ce titre.

4. Bilan d'étude Documentaire Structure 5 : AVEC :

- **Présentation de la structure :**

L'association AVEC accompagne les 16-25 ans sur toutes les dimensions utiles à leur développement personnel et professionnel.

- **Actions de repérages :**

Permanence	Prise de contact
<p>"Restos du cœur" et dans les maisons de quartier : Lieux stratégiques pour rencontrer les jeunes en difficulté et les informer sur les possibilités d'accompagnement.</p> <p>Gymnase "Axe Majeur Cergy" :</p>	<p>Utilisation des réseaux sociaux (Snapchat, TikTok, Instagram) : Stratégie visant à toucher une large audience de jeunes via les plateformes populaires.</p> <p>Publication de contenus pertinents pour</p>

<p>Mise en place de permanences avec des activités sportives tout au long de la journée.</p> <p>Participation aux événements communaux : Présence active lors des événements locaux pour promouvoir les services de la Mission Locale et renforcer les liens avec la communauté</p>	<p>informer sur les services et les opportunités offertes par la Mission Locale.</p> <p>Rencontres avec les lycées : Partenariats établis avec les établissements scolaires pour identifier et accompagner les élèves et les jeunes diplômés. Organisation de séances d'information et de sensibilisation sur les parcours d'insertion professionnelle.</p>
--	--

- **Actions d'accompagnements :**

Remobilisation	Accompagnement vers l'emploi
<p>Ateliers artistiques (ZIGZAG) : Mise en place d'ateliers hebdomadaires dans le centre des Arts Adaptés. Objectif : offrir aux jeunes en situation de handicap un espace d'expression artistique et de développement personnel.</p> <p>Ose le sprint : Des séances de sport tous les vendredis soirs sont dispensées par des coaches formés. Des ateliers à visé insertion proposés aux sprinters (atelier CV et pitch) Un job dating avec des organismes de formations et entreprises qui recrutent.</p> <p>Séjour 100% inclusion : Des séjours d'immersion sur différents thématique "Code de la route", "Booste ton parcours professionnel", "Cinéma et court métrage"</p>	<p>Aider les jeunes à suivre des formations pour monter en compétence.</p> <p>Formation BAFA : Pour devenir animateurs, facilitant ainsi leur insertion professionnelle dans le secteur de l'animation.</p> <p>Parcours Sécurisé en Logistique : Organisation de sessions de formation pour obtenir le CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) ou le SST (Sauveteur Secouriste du Travail) dans le domaine de la logistique.</p> <p>Projet E-gaming : Ateliers visant à développer les compétences numériques des jeunes à travers des activités de gaming.</p> <p>CITÉ DE L'EMPLOI : Organiser des Job Dating multi secteurs au des QPV.</p>

- **Action de partenariat :**

Partenariat	Point santé
<p>Rencontre avec “Atout pour tous” et participation aux Groupes de Travail Opérationnels.</p> <p>Participation à des classes virtuelles ou webinaire sur le thème du handicap</p> <p>Partenariat privilégié avec l’ITEP du clos Levallois de Vauréal</p>	<p>L’accompagnement des jeunes dans la prise en compte de leurs difficultés liées à la santé somatique et/ou psychique, dans le cadre de leur parcours d’insertion.</p> <p>Il offre un espace privilégié d’écoute et remplit des missions de repérage, de prévention et d’accompagnement vers et dans le parcours de soins.</p>

- **Tableaux des caractéristiques des jeunes suivie :**

2021				
Total : 12 Jeunes en situation de handicap				
Homme : 4		Femme : 8		
Infra-Bac : 6	Bac ou équivalent : 6		Post-Bac : 0	
RQTH : 9	RQTH en cours :		Non RQTH : 4	
Contact perdu :	Formation :	Dispositif d’insertion : 3	Emploi durable :	Accompagnement actif : 9

2022				
Total : 71 Jeunes en situation de handicap				
Homme : 49		Femme : 22		
Infra-Bac : 10	Bac ou équivalent : 59		Post-Bac : 2	
RQTH : 36	RQTH en cours :		Non RQTH : 35	
Contact perdu : 3	Formation : 4	Dispositif d’insertion : 17	Emploi durable : 3	Accompagnement actif : 44

5. Bilan d’étude Documentaire Structure 4 : Mission Locale Val d’Oise Est :

- **Présentation de la structure :**

Conseille, oriente et accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire ou universitaire.

- **Actions d'accompagnement :**

Remobilisation	Insertion
<p>Diagnostic : Les jeunes orientés vers le PRIJ bénéficient d'un entretien diagnostic, assuré par des psychologues référents ou des professionnels adaptés. Cela permet d'établir des projets professionnels.</p> <p>Administrative : Soutien continu dans les démarches d'obtention de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pour lever les freins à l'insertion professionnelle des jeunes.</p>	<p>Orientation : Collaboration avec CAP Emploi, Pôle Emploi, centres de formations et accompagnement vers le logement pour favoriser l'autonomie des jeunes et leur intégration dans le monde du travail.</p> <p>DUODAY : Cela inclut une immersion pratique et des discussions sur les possibilités de formation et d'emploi.</p>

- **Actions de partenariats et de professionnalisation :**

Partenariats avec diverses structures	Action de Professionnalisation
<p>CAP Emploi : Désignation d'un référent PRIJ et prévention des ruptures de parcours.</p> <p>LADAPT 95 : Collaboration pour enrichir l'offre de services.</p> <p>Care : Participation sous la "Convention Atouts Pour Tous" et élargissement de l'offre de services.</p> <p>Familles : Intégration dans les groupes usagers de la MDPH et présentation des dispositifs d'insertion.</p> <p>EPI EMPLOI, DITEP Laborie Montlignon, E2C Sarcelles, ESAT/EA Tissonvilliers, HandiMarraine, HEVEA CAVT, UNISCITE, CFA ORT Paris, CNAM Goussainville, ESPR Belle Alliance, ESAT Le Petit Rosne Sarcelles, ESAT J.C. Gauthé Goussainville, CITL Gonesse, ULIS Lycée M. France Villiers Le Bel : Divers partenariats visant à prévenir les ruptures de parcours et à enrichir les opportunités professionnelles.</p>	<p>Formation via l'AGEFIPH : Lancement d'un Plan de formations sur 6 modules couvrant les droits et dispositifs relatifs à l'insertion professionnelle, la constitution de dossiers MDPH et les aides techniques PCH.</p> <p>Webinaires MDPH : Formation des professionnels sur les droits et dispositifs d'insertion professionnelle, la constitution de dossiers MDPH et les aides techniques PCH.</p>

- **Tableaux des caractéristiques des jeunes suivie :**

2021				
Total : 33 Jeunes en situation de handicap				
Homme : 21		Femme : 12		
Infra-Bac : 21	Bac ou équivalent : 4		Post-Bac : 9	
RQTH : 20	RQTH en cours : 11		Non RQTH : 2	
Contact perdu : 2	Formation : 2	Dispositifs d'insertion : 14	Emploi durable : 5	Accompagnement actif : 10

2022				
Total : 19 Jeunes en situation de handicap				
Homme : 11		Femme : 4		
Infra-Bac : 11	Bac ou équivalent : 8		Post-Bac :	
RQTH : 11	RQTH en cours : 5		Non RQTH : 3	
Contact perdu :	Formation : 3	Dispositif d'insertion : 2	Emploi durable :	Accompagnement actif : 14

6. Bilan d'étude Documentaire Structure 6 : ADML 78 :

L'ADML 78 est une association engagée dans une démarche collective de coopération, Elle a pour objectif d'harmoniser les services des Missions Locales, et d'apporter une plus-value sur le département des Yvelines.

Zone d'intervention : Rambouillet, Sartrouville, Poissy-Conflans, Mureaux, Saint-Quentin en Yvelines, Mantois, saint-germain en Laye.

- **Actions de repérages :**

Permanence	Anticiper les sorties
<p>Dans les lieux que fréquentent les jeunes centre commerciaux, gares, des points de restauration rapide, des salles de sport.</p> <p>Mener des interventions communes en binôme, éducateurs de prévention et médiateurs SPE animation sur terrain, organisation d'événements jeunes, intervention sur événement sportifs.</p> <p>Permanence des missions locales dans les établissements pénitentiaires.</p>	<p>Récupérer la liste des jeunes décrocheurs au sein des Instituts médico-éducatifs.</p> <p>Le repérage et l'accompagnement des décrocheurs universitaires est assuré par des réunions d'informations collectives dans les établissements universitaires et les CROUS SQY, Versailles et Mantes</p>

- **Actions d'accompagnements :**

Accompagnement vers l'emploi
<p>Duoday / ESAT 78 : mettre en place des stages.</p> <p>Forum :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forum paris pour l'emploi des jeunes • Forum yvelinois de l'apprentissage (35 CFA et 3318 offres en apprentissage) • Forum de l'orientation de Rambouillet <p>Orientation :</p> <p>Orienté les jeunes vers des dispositifs : PPAE / PACEA / CEJ. Orienté vers des formations pour accourir les savoirs de base et monter en compétence</p> <p>Aide mobilité : Payer un titre de transport pour se rendre à un entretien de recrutement ou à des tests d'entrer en formation.</p>

- **Action de professionnalisation et partenariat :**

Professionnalisation	Partenariat
<p>Formation (Aletheia formation) :</p> <p>Formation sur l'accompagnement des jeunes avec des troubles psychiques et physiques.</p>	<p>Prestation d'appui spécifique :</p> <p>ACE, ARIHM, Entraide Vivre, Œuvre FALRET, AGEFIPH.</p> <p>MDPH : l'orientation et le suivi des jeunes RQTH</p>

- **Tableaux des caractéristiques des jeunes suivie :**

2021				
Total : 40 jeunes en situation de handicap				
Homme : 21		Femme : 19		
Infra-Bac : 30	Bac ou équivalent : 9		Post-Bac : 1	
RQTH : 28	RQTH en cours : 12		Non RQTH :	
Contact perdu :	Formation : 11	Dispositif d'insertion : 11	Emploi durable : 5	Accompagnement actif : 13

2022				
Total : 122				
Homme : 78		Femme : 44		
Infra-Bac : 76	Bac ou équivalent : 38		Post-Bac : 8	
RQTH : 105	RQTH en cours : 7		Non RQTH : 11	
Contact perdu :	Formation : 15	Dispositif d'insertion : 45	Emploi durable : 13	Accompagnement actif : 49

7. Bilan d'étude Documentaire Structure 7 : Mission Locale Nord Essonne :

- **Présentation de la structure :**

Accueil, informe et accompagne les jeunes de 16 à 26 ans.

- **Actions de repérage :**

Démarche d'aller vers
Relance des jeunes inscrits à la MLNE ayant une RQTH qui ne réponde plus. Tenir un stand au sein des forums destinés aux personnes en situation de handicap

- **Actions d'accompagnements :**

Des sessions Sarah Croche	Accompagnement vers l'emploi
<p>Dispositif proposé par la MLNE : accueillir un jeune pendant 4 semaines, lui permettant d'avoir un accompagnement personnalisé.</p>	<p>Duo Day : Mettre en place une journée de stage découverte.</p> <p>Forum Orly : un espace de recrutement spécifique pour le handicap.</p>

- **Actions de partenariat et de sensibilisation :**

Partenariat	Sensibilisation
<p>Développement du réseau des entreprises : Pour faciliter les recrutements. (20 entreprises partenaires).</p> <p>Création de « cellules handicap » : étude des candidatures dans le cadre de ces partenariats.</p> <p>Partenaires institutionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ladapt Essonne - ARML-GT Handicap - DGEFP - Agefiph - MDPH - CAP Emploi 91 - Klésia - Comité Handicap Sport de Mennecey 	<p>Ciné-débat : Dans le cadre des Semaines santé du territoire Nord Essonne.</p>

- **Tableaux des caractéristiques des jeunes suivie :**

2020				
Total : 22 Jeunes en situation de handicap				
Homme : 13		Femme : 9		
Infra-Bac : 20	Bac ou équivalent : 2		Post-Bac :	
RQTH : 20	RQTH en cours : 2		Non RQTH :	
Contact perdu :	Formation : 2	Dispositif d'insertion : 6	Emploi durable :	Accompagnement actif : 14

2021				
Total : 17 Jeunes en situation de handicap				
Homme : 10		Femme : 7		
Infra-Bac : 11	Bac ou équivalent : 5		Post-Bac : 1	
RQTH : 15	RQTH en cours : 2		Non RQTH : 1	
Contact perdu :	Formation : 2	Dispositif d'insertion : 9	Emploi durable :	Accompagnement actif : 6

2022				
Total : 39 Jeunes en situation de handicap				
Homme : 14		Femme : 24		
Infra-Bac : 32	Bac ou équivalent : 7		Post-Bac :	
RQTH : 11	RQTH en cours : 5		Non RQTH : 3	
Contact perdu :	Formation : 2	Dispositif d'insertion : 13	Emploi durable : 3	Accompagnement actif : 20

8. Bilan d'étude Documentaire Structure 8 : Maison des volontaires :

- **Présentation de la structure :**

La Maison des Volontaires (MDV) est un lieu dédié au volontariat et à la mobilité des jeunes. L'objectif est de mieux accompagner les jeunes les plus éloignés et coproduire un projet jeunesse territorial mobilisant les différents programmes d'engagement.

- **Actions de repérage :**

Mobil'trip95
Une caravane équipée d'outils pédagogiques et numériques, allant à la rencontre des jeunes les plus éloignés et ayant le moins accès à l'information sur les programmes de Mobilité et/ou de volontariat.

- **Actions d'accompagnement :**

Parcours D'engagement

Se compose de 5 phases :

- Phase 1 : Remobilisation : accueil, identification des talents et élaboration du parcours.
- Phase 2 : Exploration : Découvrir les différentes formes d'engagement fait des immersions d'une journée au sein des associations partenaires.
- Phase 3 : Immersion : le jeune s'engage soit par programme court (3 semaines à 3 mois) soit par un programme long (6 à 9 mois) et réalise sa mission intégrale auprès d'une association partenaire ou il aura l'occasion de développer ses compétences et ses savoir être.
- Phase 4 : Retour d'expérience auprès de son mentor afin d'évaluer les compétences et les savoirs acquis.
- Phase 5 : Projection et identification du parcours d'insertion professionnelle.

- **Actions de partenariat :**

Partenariat

Rencontre avec les acteurs de l'ensemble des territoires en distanciel :

CIJ d'Argenteuil, GRETA, HUB de la Réussite, Maison de quartier du Val d'Argent Sud.

NB : Par manque de retours quantitatifs sur le nombre de jeunes en situation de handicap ayant pu intégrer le parcours, nous avons décidé d'arrêter le financement de cette structure.

9. Bilan d'étude Documentaire Structure 9 : ML Asnière sur seine :

- **Présentation de la structure :**

Conseille, oriente et accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire ou universitaire.

- **Actions de repérage :**

Actions Hors murs

Rencontre avec les habitants des QPV à travers des animations de quartier.
Actions hors les murs prenant appui sur le bus de l'association Créative.

- **Actions d'accompagnement :**

Accompagnement vers l'emploi
Participation aux différents FORUM d'emploi. Remobiliser les jeunes et les accompagner activement.

- **Actions de partenariat :**

Partenariat
Centres socio-culturels : <i>Robert lavergne, Yannick Noah, Louise Michel.</i>
Association Handi - passerelle et AFPA : L'association a pour objectif d'aider à l'insertion professionnelle et de favoriser l'accès à la culture des PSH.
CCAS : Faciliter la domiciliation et aide et accompagnement pour monter le dossier MDPH.
E2C : Point régulier sur le suivi des jeunes d'E2C et la ML.

- **Tableaux des caractéristiques des jeunes suivis :**

2021				
Total : 15 Jeunes en situation de handicap				
Homme : 11		Femme : 4		
Infra-Bac : 8	Bac ou équivalent : 7		Post-Bac :	
RQTH : 11	RQTH en cours : 4		Non RQTH :	
Contact perdu :	Formation : 4	Dispositif d'insertion : 2	Emploi durable :	Accompagnement actif : 9

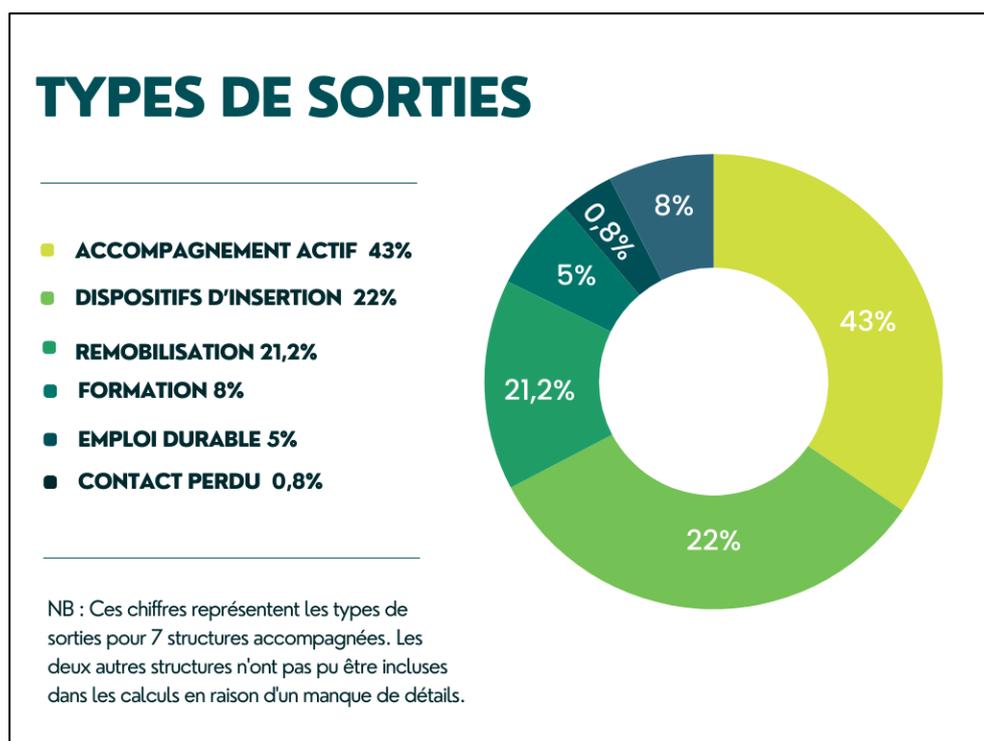
2022				
Total : 19 Jeunes en situation de handicap				
Homme : 11		Femme : 4		
Infra-Bac : 11	Bac ou équivalent : 8		Post-Bac :	
RQTH : 11	RQTH en cours : 5		Non RQTH : 3	
Contact perdu :	Formation : 3	Dispositif d'insertion : 2	Emploi durable :	Accompagnement actif : 6

2023				
Total : 39 Jeunes en situation de handicap				
Homme : 14		Femme : 24		
Infra-Bac : 32	Bac ou équivalent : 7		Post-Bac :	
RQTH : 11	RQTH en cours : 5		Non RQTH : 3	
Contact perdu :	Formation : 2	Dispositif d'insertion : 13	Emploi durable : 3	Accompagnement actif : 20

10. Nombre de jeunes repérés par structure :



11. Types des sorties :



12. Analyse critique :

Suite à l'analyse documentaire nous constatons que de nombreuses actions ont été mises en place pour repérer et accompagner les jeunes NEET en situation de handicap vers une insertion professionnelle réussie. Ces initiatives montrent un engagement significatif envers l'amélioration des conditions de ce public. Cependant, plusieurs points critiques émergent de l'analyse des rapports.

- **Manque de Données Chiffrées :**

Un aspect essentiel manquant dans ces rapports est l'insuffisance et la non-pertinence de données chiffrées. Ils manquent souvent de quantifier les résultats obtenus.

Par exemple :

- Le nombre de jeunes accompagnés est mentionné, cependant nous avons remarqué des doublons au fil des années dans certains bilans.
- L'absence de données sur les nombres de jeunes repérés, il y a des données que sur les jeunes accompagnés.
- L'absence de données précises sur le taux de réussite des placements en emploi ou en formation, et sur l'évolution des situations des jeunes suivis.

Des chiffres concrets et des indicateurs de performance sont cruciaux pour évaluer l'efficacité des projets. Par exemple, des statistiques sur le nombre de jeunes ayant trouvé un emploi durable, ceux ayant intégré une formation, ou encore ceux ayant amélioré leur situation personnelle grâce aux interventions permettraient de mesurer l'impact réel des actions menées. Sans ces données, il est difficile de justifier les moyens investis et l'efficacité des actions entreprises.

- **Distinction insuffisante entre les actions de repérages et les actions d'accompagnements :**

Sur certains rapports nous n'avons pas de détails sur les actions de repérages ni un retour quantitatif sur le nombre des jeunes repérés.

Il est important de distinguer ces deux types d'actions pour une meilleure compréhension et évaluation des efforts déployés. Le repérage consiste à identifier et à entrer en contact avec les jeunes éloignés des structures traditionnelles, tandis que l'accompagnement implique un suivi personnalisé et des interventions spécifiques pour aider les jeunes à atteindre leurs objectifs. Ce manque de distinction rend difficile l'évaluation de l'efficacité de chacune de ces actions.

- Cela nous permet de savoir combien de personnes ont été repérées et combien de personnes ont pu bénéficier d'accompagnements.
- Cela nous permet d'identifier les actions de repérages les plus efficaces et de les développer.

Cela permettrait également d'adapter les stratégies en fonction des résultats obtenus dans chaque domaine.

- **Distinction insuffisante entre les actions de sensibilisations et de partenariat :**

Bien que ces deux types d'actions soient complémentaires, elles ont des objectifs et des méthodes différents. La sensibilisation vise à informer et à changer les perceptions des publics cibles (jeunes, entreprises, institutions) sur la question du handicap et de l'insertion professionnelle. En revanche, le développement de partenariats se concentre sur la création de liens durables avec des organisations et des institutions pouvant offrir des opportunités concrètes aux jeunes accompagnés.

En confondant ces deux types d'actions, les bilans ne permettent pas de mesurer l'impact spécifique de la sensibilisation (par exemple, le changement d'attitude des employeurs) par rapport à celui du développement de partenariats (par exemple, le nombre de nouvelles collaborations formées). Une séparation claire des actions aiderait à mieux évaluer les résultats et à ajuster les stratégies en fonction des besoins identifiés.

- **Retours quantitatifs et qualitatifs insuffisant :**

Il manque des données précises sur l'impact de chaque intervention, comme le nombre d'emplois obtenus, le taux de rétention en formation, ou le pourcentage de jeunes ayant amélioré leur autonomie. Ces informations sont cruciales pour évaluer l'efficacité des accompagnements proposés et ajuster les actions en fonction des résultats observés.

De plus, il y a un manque de retours qualitatifs détaillés sur les actions de professionnalisation. Les bilans ne fournissent pas d'informations sur la satisfaction des jeunes, leurs témoignages, ou les obstacles spécifiques qu'ils ont rencontrés. Des retours qualitatifs permettent de mieux comprendre les expériences des jeunes, d'identifier les points forts et les points faibles des dispositifs, et d'améliorer les actions futures.

- **La non-conformité des bilans et des données :**

Chaque rapport est rédigé de manière distincte, rendant les données difficiles à analyser et peu exploitables.

Par exemple, certains rapports incluent des informations sur les moyens humains et des retours qualitatifs sur les actions, tandis que d'autres n'en contiennent pas. Les tableaux d'analyse des jeunes comportent parfois des informations sur le niveau scolaire et des détails sur le type de sorties, alors que d'autres tableaux n'incluent pas ces informations. Cette hétérogénéité rend la centralisation des actions et des données très difficile.

Approches distinctes des structures :

D'après l'analyse des comptes rendus, nous constatons que les neuf structures accompagnées adoptent des approches variées marquées par des actions spécifiques : le repérage, l'accompagnement, le partenariat et la professionnalisation. Chacune de ces actions vise des objectifs distincts et complémentaires dans le cadre de l'insertion des jeunes NEET en situation de handicap.

1. **Action de repérage** : L'objectif principal est d'identifier et d'accrocher les jeunes en situation de handicap qui ne recourent pas aux structures dédiées. Cette phase initiale est cruciale pour entrer en contact avec les jeunes et évaluer leurs besoins spécifiques.
2. **Action d'accompagnement** : Une fois les jeunes repérés, l'accompagnement individuel devient primordial. Cela inclut le suivi personnalisé de chaque jeune pour favoriser leur intégration sociale et professionnelle. Le maintien du lien avec les jeunes et leurs familles, lorsque nécessaire, est une stratégie efficace pour assurer une progression dans leur parcours.
3. **Action de développement de réseau de partenariats** : Pour optimiser l'accompagnement des jeunes, il est essentiel de collaborer avec divers partenaires institutionnels, éducatifs et professionnels cela permet d'élargir les opportunités pour les jeunes.
4. **Action de sensibilisation** : Cette action vise à sensibiliser le public, y compris les entreprises partenaires, sur les enjeux du handicap. Cela permet de créer un environnement plus inclusif et de lever les barrières liées aux préjugés ou à l'ignorance.
5. **Action de professionnalisation** : Cette action vise à améliorer les compétences professionnelles des acteurs de l'insertion professionnelle, pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap.

II. Phase 2 : Bilan des entretiens :

Afin de compléter notre étude, nous avons entrepris une série d'entretiens semi-directifs avec des conseillers en insertion professionnelle et des référents handicap faisant parties des structures accompagnées. L'objectif est de recueillir leurs points de vue et leurs expériences directes sur le terrain.

1. Grille d'entretiens :

Afin de construire notre grille d'entretien, nous nous sommes appuyés sur les cinq actions spécifiques identifiées lors des analyses documentaires.

<p>Données Sociodémographiques :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Structure • Nom Prénom • Date de l'entretien • Poste occupé • Années d'expérience
<p>Pratiques professionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment évaluez-vous les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ? • Rencontrez-vous des difficultés lors de votre prise de contact avec les personnes en situation de handicap ? • Comment élaborez-vous un plan de repérage adapté aux besoins de chaque personne en situation de handicap ? <i>(Relance : selon vous quelle est l'action la plus adaptée pour repérer plus de personnes en situation de handicap).</i> • Comment élaborez-vous un plan d'accompagnement adapté aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ? • Quelles sont les plus grosses difficultés que vous rencontrez pour repérer et accompagner les personnes en situation de handicap ?
<p>Orientation et suivi des personnes en situation de handicap</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment tenez-vous compte des compétences et des aspirations professionnelles de la personne ? et comment suivez-vous la progression des personnes accompagnées vers l'emploi ? • Quels sont les principaux dispositifs d'insertion professionnelle auxquels vous orientez les personnes en situation de handicap (est ce qu'il y a une orientation tout public) ? Si oui jusqu'à quand ce suivi est-il maintenu (jusqu'à une sortie positive) ?
<p>Partenariats et réseau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment développez-vous votre réseau de partenaires ? et est-ce que vous rencontrez des difficultés pour mettre en place des partenariats pour favoriser l'emploi de personnes en situation de handicap ? • Comment sensibilisez-vous vos partenaires aux thématiques du handicap ?
	<ul style="list-style-type: none"> • A titre personnel quelles sont vos initiatives pour vous informer et vous former à mieux repérer et accompagner les personnes en situation de handicap ? Avez-vous effectué une formation

Compétences professionnelles	<p>spécifique pour pouvoir accompagner des personnes en situation de handicap (connaissez-vous l'appro) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont, selon vous, les principaux défis à relever pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'emploi ? et avez-vous des suggestions pour renforcer l'efficacité de notre action ? • Dans quelle mesure seriez-vous intéressé(e) à participer à des échanges de pratiques avec d'autres structures ?
-------------------------------------	---

2. Les participants :

	Structure	Poste occupé	Année d'expérience
E1	ADML78	Conseiller en insertion professionnelle	5 ans
E2	FAIRE	Chargée de développement	40 ans
E3	MEIF paris saclay	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller en insertion professionnelle • Référent handicap 	<ul style="list-style-type: none"> • 12 ans • 8 mois
E4	ML asnière sur seine	Chargé de projet	26 ans
E5	MLVOE	Conseiller en insertion professionnelle	3 ans
E6	ML Clichy	Conseiller en insertion professionnelle	10 ans

NB : Par manque de disponibilité nous n'avons pu s'entretenir qu'avec 6 acteurs au lieu de 9.

- Le référent handicap de la mission locale nord Essonne est en arrêt maladie.
- Les collaborateurs de la structure AVEC sont sur sollicités nous n'avons pas obtenu de rendez-vous
- Nous n'avons pas obtenu de réponse de la structure Maison des volontaires que nous n'accompagnons plus depuis l'années 2023.

3. Conditions de la réalisation des entretiens :

Un seul entretien a été réalisé en présentiel, le reste des entretiens ont été réalisés en distanciel. Les entretiens ont été réalisés et enregistrés par un téléphone après avoir eu le consentement des participants. Ensuite, ils ont été transcrits manuellement.

4. Résultats :

L'analyse des entretiens à permis d'extraire huit catégories, plusieurs dimensions et différentes composantes.

- **Besoin spécifique :**

E1	<i>Nous n'avons pas de grille ou de questionnaire adapté au handicap, et c'est une problématique ... , il y avait une référente handicap et on pouvait avoir des grilles d'entretien spécifiques...</i>
E2	<i>C'est compliqué (il faut avoir une idée de leur cursus) pour mieux les accompagner. ... La traçabilité permet de définir un parcours sécurisé et de travailler en amont...</i>
E3	<i>Nous n'avons pas de grille spécifique, et nous évaluons au fur et à mesure de l'accompagnement. Une grille pourrait être utile pour évaluer les possibilités.... Avoir un diagnostic ou une notification expliquant les besoins spécifiques, pas forcément les détails de la maladie... Il n'y a pas de grille spécifique ou d'outil, mais le profilage se fait au fur et à mesure de l'accompagnement...</i>
E4	<i>Sur la feuille d'inscription, il y a la RQTH. Quand une personne la mentionne, on demande le papier.... Avoir une lettre est utile... Certains jeunes ne nous disent pas qu'ils ont une RQTH, ce qui pose un grand problème pour avancer.</i>
E5	<i>Il est plus pratique d'avoir des informations en amont, surtout pour un jeune autiste... Il est nécessaire de renforcer le lien avec la MDPH pour avoir des informations sur les troubles.</i>
E6	<i>...Nous n'avons pas de documents en braille, et nous devons revoir nos outils de communication pour les rendre faciles à lire et à comprendre...</i>

- 4/6 des acteurs interviewé relèvent une problématique importante dans la prise en compte des besoins spécifique des personnes en situation de handicap "l'absence de grille et de questionnaire adaptés" ils indiquent que la grille entretien classique est insuffisante et en permet particulièrement pour les handicap invisible, mise à part de la case RQTH, il n'y a pas de question en lien avec la thématique du handicap.
- Les 6 acteurs interviewés soulignent l'importance d'avoir un diagnostic ou une notification qui explique le parcours du jeune, ses difficultés et ses besoins tout en respectant les données RGPD. Ces informations préalables permettent de tracer le parcours du jeune et sont utiles pour mieux l'accompagner cela permet de gagner beaucoup de temps dans le parcours d'insertion. Cela peut se concrétiser en renforçant le lien avec les structures concernées comme la MDPH.

- **Prise de contact :**

E1	<i>Oui..il y avait une référente handicap...on ne peut pas adapter notre charge de travail à chaque situation de jeune.</i>
E2	<i>Cela prend du temps, il faut d'abord établir un lien de confiance, s'appuyer sur le psychologue, l'art-thérapeute...C'est très compliqué, il faut parfois plus d'un mois pour établir un lien et aborder le sujet, surtout si le jeune et sa famille sont dans le déni.</i>
E3	<i>Il y a plus de difficultés pour l'échange quand le handicap n'est pas reconnu. Quand il est reconnu, cela passe très vite...Par l'art-thérapie, nous détectons pas mal de choses.</i>

E4	<i>Car la plupart des gens sont dans le déni. C'est un peu délicat et pas évident</i>
E5	<i>Même s'ils n'ont pas de reconnaissance, il est difficile de l'obtenir.... Le référent handicap fait des entretiens adaptés...C'est une personne ressource.</i>
E6	<i>Parfois, il est préférable de connaître le type de handicap pour mieux s'adapter, mais il peut être difficile d'aborder ce sujet.</i>

- Les 6 acteurs interviewés indiquent que la prise de contact avec les personnes en situation de handicap est très difficile lorsque ces derniers sont dans le déni. Le processus pour établir un lien de confiance et aborder le sujet du handicap peut prendre plus d'un mois, et parfois cela se fait lors des ateliers d'art thérapie ou à la suite d'entretiens auprès des psychologues. En revanche lorsque le handicap est officiellement reconnu, les échanges deviennent plus faciles et se déroulent d'une manière plus fluide. La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est un élément crucial pour faciliter l'interaction.
- De plus 4/6 des acteurs interviewés indiquent la présence d'un référent handicap ou d'un professionnel compétent en matière de thérapie et de handicap au sein de la structure est très essentiel, ce sont des personnes ressources qui fournissent un cadre sécurisé pour les collaborateurs pour les informer et les orienter sur le sujet du handicap et aussi pour les PSH pour adapter les entretiens et comprendre leurs besoins spécifiques.
⇒ L'absence du déni, la RQTH et l'appui du référent handicap sont des éléments déterminants pour faciliter la prise de contact et le soutien des PSH durant leur insertion professionnelle.

- **Repérage :**

E1	<i>Nous organisons des actions hors les murs mais sans trop de succès. Nous contactons les SESSAD pour présenter l'offre de services des ML...Le repérage se fait par des actions globales, des job dating, des forums, comme le bus job insertion du département des Yvelines.</i>
E2	<i>Le tic-truck vient au même endroit, ça se développe...Les EDI existent depuis 14 ans, cela nous permet de repérer aussi les prescripteurs ML, ASE, PPJ, éducateurs spécialisés.</i>
E3	<i>Par l'art-thérapie, nous détectons pas mal de choses.... Il est intéressant d'être en contact avec des structures adaptées pour anticiper les sorties.</i>
E4	<i>Nous avons mis en place des actions hors les murs avec des bailleurs dans le quartier, en incluant un maximum de partenaires...Nous avons des permanences...Les jeunes deviennent des ambassadeurs une fois repérés, et certains viennent d'eux-mêmes.</i>
E5	<i>Soit avec des associations, soit lors de rencontres. Nous allons dans des classes ULIS pour anticiper le décrochage...des points d'information jeunesse.</i>
E6	<i>Nous n'avons pas d'action de repérage spécifique pour les jeunes NEET.</i>

- % des acteurs interviewés soulignent que leur plan de repérage repose principalement sur des actions hors murs (permanence, tick-truk, médiateurs de rues.) et des démarches d'allers vers

(forums spécial handicap, anticipation des sorties..) comme détaillés dans la partie actions de repérages.

- ⅓ Des acteurs interviewés indiquent que le repérage peut également se faire au sein de la structure pendant les ateliers, ce qui leur permet de détecter plusieurs problématiques. Cependant, la question qui se pose est de savoir si l'on peut considérer ces jeunes, déjà inscrits au sein de la Mission Locale, comme des jeunes en situation de handicap NEET.
- ⅓ Des acteurs interviewés indiquent qu'ils n'ont pas de plan de repérage défini, et que leur structure est ouverte à tout public.

- **Accompagnement / Orientation :**

E1	<i>Notre programme d'orientation n'est pas adapté aux personnes en situation de handicap. Par exemple, une jeune avec plusieurs troubles dys a travaillé son projet avec une association à Paris...tellement de dispositifs que c'est difficile de s'y retrouver...les CFA et des OF qui peuvent orienter ce public. Le DuoDay est également mis en place.</i>
E2	<i>Faire des stages en entreprise est crucial (mise en confiance importante) ... Nous orientons vers des CFA, ou le retour vers la mission locale...Nous orientons systématiquement vers des prépas apprentissage,</i>
E3	<i>Si besoin de compenser le handicap. Nous les accompagnons de la même manière, en essayant de trouver des emplois adaptés...</i>
E4	<i>Nous avons des dispositifs de compétences de base pour y remédier. Nous utilisons les bilans de l'AGEFIPH...Nous collaborons avec la MDPH, Cap Emploi pour le placement en entreprise...Nous utilisons Pass' Jeune Emploi,</i>
E5	<i>Nous participons au Duo Day, organisons des stages...ils peuvent faire et des formations et milieux adaptés. Quand c'est un handicap lourd...Il y a un site du gouvernement pour trouver des stages...</i>
E6	<i>Cela dépend du degré de handicap. Si le handicap est léger, cela passe...Le dispositif Pass' Jeune Emploi d'Émergence pour travailler sur le projet... Le Duoday est une initiative partagée</i>

- 3/6 des acteurs interviewés indiquent que l'offre de service des ML n'est pas adaptée aux handicaps lourds. Ils rencontrent de nombreuses difficultés et doivent souvent mobiliser des services d'appuis spécifiques tels l'AGEFIPH ou l'œuvre Falret pour accompagner ce public. Ils mentionnent également qu'ils orientent ces jeunes vers les milieux protégés, tels que les EA et les ESAT.
- 5/6 des acteurs interviewés souligne l'importance des stages et des Duodays auprès des entreprises. Ils pensent que cela permet aux jeunes de prendre confiance et de confirmer leurs choix professionnels. Cela permet également aux entreprises de s'impliquer et de comprendre que recruter une personne en situation de handicap n'est pas si compliqué.
- 3/6 des acteurs interviewés indiquent qu'ils orientent également les jeunes vers des CFA et des dispositifs de prépa-apprentissage. Ils considèrent que cela leur permet d'obtenir une

formation qualifiante et de développer leurs compétences. Le travail en prépa-apprentissage aide à remobiliser les jeunes, à renforcer leur autonomie et à éviter les situations d'échec.

- **Suivi :**

E1	<i>... Les jeunes restent inscrits tant qu'ils n'ont pas atteint une sortie positive. En cas de rupture, nous relançons le jeune ou non. Nous essayons de le faire dans un délai de 6 mois si nous n'avons plus de nouvelles...</i>
E2	<i>...Le suivi des jeunes après 6 mois de sa sortie...</i>
E3	<i>...Principalement, nous suivons jusqu'à une sortie positive, c'est-à-dire un CDI ou un CDD de plus de 6 mois. Il n'y a pas de délai spécifique...</i>
E4	RAS
E5	<i>...Après 6 mois de sa sortie, quoi qu'il arrive, mais on anticipe la rupture, on intervient et on reprend...</i>
E6	<i>...Nous accompagnons généralement jusqu'à la veille de leurs 30 ans...</i>

- 5% des intervenants indiquent que le suivi des jeunes est maintenu même après une sortie positive. Ils restent en contact avec eux et avec l'entreprise afin d'anticiper le décrochage et de sécuriser le parcours du jeune.

- **Professionalisation :**

E1	<i>La formation des CIP est très changeante et nous n'avons pas tous les outils nécessaires. Il faudrait avoir un conseiller spécifique au handicap...Maintenir et renouveler les formations, travailler sur la durée...Le manque de formation, de compétences et de temps pour se former...Nous rencontrons peu d'orientations ...ce qui peut signifier soit un manque de besoin soit une méconnaissance de nos services...Je partage tout ce qui est mis en place par l'Agefiph. Je connais leur appro</i>
E2	<i>...Beaucoup d'incompétence et beaucoup de volonté de travailler localement. Beaucoup d'associations de quartier ne sont pas formées pour le public handicapé.... Inscrit sur l'appro de l'AGEFIPH</i>
E3	<i>La plus grande difficulté est d'avoir des liens avec des structures pour connaître le handicap et comprendre la pathologie de la personne. Il faut des informations sur les démarches...J'ai suivi des modules handicap au CNAM.</i>
E4	<i>...Nous avons suivi ensemble une formation générale sur le handicap, qui nous a appris beaucoup de choses et nous permet de gérer beaucoup de situations...J'ai suivi des formations sur l'autisme avec ARIA, sur l'épilepsie, et des formations globales sur le handicap</i>

E5	<i>Ce référent maîtrise bien le sujet et nous aide beaucoup. Nous essayons également de former les autres conseillers...Nous avons suivi des formations sur l'autisme avec ARIA UNML. Les difficultés viennent du manque de temps</i>
E6	<i>...Mais nous n'avons pas été confrontés à des handicaps lourds, donc nous ne savons pas comment les accompagner...Non, je ne connais pas l'APRO et n'ai pas suivi de formation spécifique.</i>

- Tous les acteurs soulignent l'importance cruciale de se former sur le handicap, car cela les aide à mieux repérer et accompagner ce public qui nécessite un suivi spécifique. Ils soulignent également que la formation continue est essentielle pour pouvoir accompagner les différentes typologies de handicaps, notamment les handicaps lourds et invisibles.
- ⅔ Des acteurs insistent sur le manque de professionnalisation et la nécessité de Formations spécialisées. Ils estiment que des conseillers spécialisés dans le handicap, ainsi que des liens étroits avec des structures dédiées, sont indispensables pour acquérir une compréhension approfondie des pathologies et des démarches associées.
- 2/6 Des acteurs interviewés affirment que leur équipe a suivi des formations spécifiques, ce qui leur a permis de trouver des solutions plus pertinentes pour les jeunes, sécurisant ainsi leur parcours et anticipant les risques de décrochage.
- Malgré ces défis, ⅔ Des acteurs montrent une forte volonté pour monter en compétences en s'autoformant et en suivant des modules spécifiques, tels que ceux proposés par l'AGEFIPH, le CNAM, ARIA, ou encore des formations globales sur le handicap. Ces initiatives individuelles témoignent de leur engagement à mieux répondre aux besoins des jeunes en situation de handicap.
- ⅓ des acteurs indique qu'il n'a jamais suivie de formation spécifique.

- **Partenariat professionnel :**

E1	<i>...Nous pouvons rencontrer des difficultés car nous n'avons pas toujours le bon discours pour rassurer les employeurs...Nous avons des partenaires comme Cap emploi 78 et les œuvres falret qui fonctionnent bien...</i>
E2	<i>...C'est compliqué, honnêtement très compliqué, les partenariats avec les entreprises. Il faut du temps, il y a des problèmes de fonctionnement des réseaux...Plus de travail en lien avec les acteurs professionnels (IME/IMPRO)... Le monde de la santé méconnaît le secteur des éducateurs, c'est compliqué, il faut les rapprocher.</i>
E3	<i>...Le défi est de réduire la durée de l'accompagnement, surtout pour trouver des entreprises. L'accompagnement peut être trop long de la reconnaissance jusqu'à l'entreprise...</i>
E4	<i>.... Nous collaborons avec la MDPH, Cap Emploi pour le placement en entreprise...</i>
E5	<i>Même pour les jeunes valides, c'est compliqué de trouver des entreprises qui acceptent de les prendre... Certaines entreprises acceptent. C'est important et c'est le plus difficile. Les</i>

	<i>entreprises sont très méfiantes. ..Nous avons des partenariats avec l'IME, le SESSAD, et les milieux protégés.</i>
E6	<i>Je n'ai pas beaucoup d'idées sur les partenariats.</i>

- % Des acteurs interviewés soulignent que le principal défi à relever est d'établir des partenariats avec les entreprises et de les impliquer activement dans le processus d'insertion. Ils trouvent cela particulièrement compliqué, même pour organiser des stages, ce qui constitue un frein majeur pour les jeunes. Deux des six acteurs interviewés estiment qu'ils n'ont ni les outils ni le discours nécessaire pour approcher les entreprises, et qu'il serait intéressant de disposer d'un livret ou d'un annuaire d'entreprises acceptant les personnes en situation de handicap.
 - % Des acteurs interviewés indiquent que les partenariats actuels sont souvent établis avec des structures médico-sociales telles que les Instituts Médicoéducatifs (IME) et les Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD). En revanche, deux d'entre eux estiment qu'il existe parfois une méconnaissance de l'offre de services disponible, et qu'il est essentiel de renforcer la complémentarité avec ces structures. La collaboration avec des acteurs comme la MDPH et Cap Emploi est également mentionnée comme un soutien important pour le placement en entreprise.
- ⇒ En résumé, bien que certains partenariats fonctionnent bien, les acteurs reconnaissent qu'il est nécessaire de rapprocher davantage le monde de la santé et celui des éducateurs pour anticiper les sorties et améliorer l'accompagnement des jeunes. Réduire la durée de l'accompagnement et faciliter l'accès aux entreprises restent des défis majeurs, nécessitant une implication plus active et une meilleure compréhension des besoins et des offres disponibles.

- **Echange de pratique :**

E1	<i>...Je serais 100% intéressé. L'échange de pratiques fait partie de notre métier, même si cela prend du temps. Mais sur le principe, oui...</i>
E3	<i>...Oui, tout à fait. Prendre de l'information, améliorer mes pratiques. C'est indispensable d'avoir des personnes sur qui s'appuyer...</i>
E4	<i>...Oui, pourquoi pas. Les échanges de pratiques sont intéressants, mais seulement quand on a le temps...</i>
E5	<i>...Oui, c'est intéressant, mais tout le monde a des agendas chargés. Si c'est prévu à l'avance, c'est très bien...</i>
E6	<i>...Oui, surtout avec des missions locales, cela permettrait de voir concrètement ce qu'elles ont mis en place et de prendre exemple...</i>

- Tous les acteurs interviewés pensent que les échanges de pratiques sont très importants. Ils permettent de découvrir les méthodes de travail des autres, d'échanger sur des thématiques spécifiques et de bénéficier d'un réseau de soutien pour partager les difficultés rencontrées. Ces échanges sont perçus comme une occasion précieuse d'améliorer leurs pratiques professionnelles en s'inspirant des expériences des autres, malgré les contraintes de temps et les agendas chargés.

III. Tableaux des analyses :

Catégorie	Sous-catégorie	Dimension	E	E	E	E	E	E	/6
			1	2	3	4	5	6	
Évaluation des Besoins	Absence d'outils spécifique pour les PSH	Grille d'entretien non adaptés	X	X	X	X			4/6
		Pas de lettre de suivi de la part des partenaires	X	X	X	X	X	X	6/6
Prise de contact	Difficile	Handicap non reconnu	X	X	X	X	X	X	6/6
		Référent handicap	X	X	X		X		4/6
	Moins difficile	Handicap reconnu	X	X	X	X	X	X	6/6
Repérage	Non défini							x	1/6
	Défini	Des actions hors murs	X	X	X	X	X		5/6
		Des démarches d'aller vers	X	X	X	X	X		5/6
Accompagnement et orientation	Non adapté pour handicap lourd	Orienter vers des partenaires (appuis spécifiques)	X	X	X				3/6
		Milieu protégé	X	X	X				3/6
	Travailler le projet professionnel et orientation	Formation qualifiante	X	X			X		3/6
		Stage / duoday	X		X	X	X	X	5/6
		Prépa-apprentissage		X					1/6
		Dispositif d'insertion	X		X	X			3/6
Suivi	Suivi continu	Après une sortie positive	X	X	X	/	X	X	5/5
Professionnalisation	Manque de formation	Handicap lourd/invisible	X	X	X	X	X	X	6/6

	Autoformation	Oui : APPRO / ARIA / formation globale	X	X	X	X	X		5/6
		Non						X	1/6
Partenariat	Entreprise	Très compliqué	X	X	X	X	X		5/6
	Ecosystème	Méconnaissance	X	X	X	X	X		5/6
Échanges des Pratiques	Très intéressant	Avoir un groupe de travail	X	X	X	X	X	X	6/6

Les entretiens réalisés avec les conseillers d'insertion et les référents handicap ont permis de recueillir des retours précieux du terrain, révélant à la fois les obstacles et les leviers auxquels font face les professionnels de l'insertion ainsi que les personnes en situation de handicap. Ces échanges ont mis en lumière les défis complexes liés à l'accompagnement des PSH.

Les besoins essentiels remontés par les professionnels sont les suivants :

1. **Compréhension des besoins des PSH** : Il est crucial de bien comprendre les besoins des PSH afin d'adapter le parcours d'accompagnement, de gagner du temps et d'éviter les situations d'échec ou de rupture. Cela peut être facilité par l'utilisation d'une grille d'entretien adaptée, ou par l'élaboration d'une lettre de suivi ou explicative qui retrace le parcours du jeune et identifie ses difficultés, tout en respectant le secret professionnel.
2. **Nomination d'un référent handicap** : Désigner un référent handicap au sein de la structure, ayant suivi une formation spécialisée, est essentiel. Ce référent constitue un soutien précieux pour l'ensemble des collaborateurs, facilitant la prise de contact et le recours aux aides spécifiques, tout en permettant un accompagnement mieux ciblé pour les PSH.
3. **Formation continue** : Les professionnels estiment ne pas être suffisamment formés pour accompagner efficacement les PSH. Ils manquent de connaissances sur les différentes typologies de handicap, ont du mal à identifier les handicaps invisibles, et méconnaissent les offres de services, notamment celles de l'Agefiph. Une formation continue est donc indispensable.
4. **Renforcement des partenariats** : Il existe un manque de partenariat avec l'écosystème (MDPH, collectivités territoriales, structures médico-sociales) malgré le besoin de travailler ensemble pour trouver des solutions adaptées aux PSH. De plus, les professionnels éprouvent des difficultés à établir des partenariats avec les entreprises, estimant qu'ils n'ont pas le discours approprié. Il n'existe pas non plus de livret regroupant les entreprises handi-accueillantes ou celles ayant une mission handicap, ce qui faciliterait l'intégration des jeunes, notamment pour la recherche de stages.
5. **Groupes de travail** : La mise en place de groupes de travail permet aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques, de se soutenir mutuellement, et de trouver des solutions pour les situations complexes, offrant ainsi un appui précieux.

IV. Préconisations AGEFIPH :

Pour répondre à ces besoins, l'Agefiph a mis en place diverses actions visant à renforcer l'accompagnement des personnes en situation de handicap et à soutenir les professionnels dans leur mission d'insertion.

- Un référentiel intitulé "Comment repérer et accompagner une personne en situation de handicap" a été conçu. Ce modèle structuré autour de quatre axes principaux — repérage, accompagnement, professionnalisation et sensibilisation — détaille pour chacun d'eux des actions types à mener, les aides à mobiliser, les outils à utiliser, ainsi que les partenaires à solliciter. Ce référentiel constitue un guide précieux pour les professionnels, les aidant à élaborer et à mettre en œuvre des politiques d'accompagnement adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap.
- Appuis à la professionnalisation : Une plateforme développée par l'AGEFIPH en ligne qui propose différents modules d'autoformation, en présentiel ou à distance, entièrement gratuits, pour renforcer les connaissances et améliorer les pratiques professionnelles des acteurs du champ du handicap.
- Un groupe de travail sera mis en place et piloté par nos deux chargées d'études et de développement, responsables du projet politique jeunesse. Un nombre fixe de réunions par semestre sera établi pour assurer un suivi régulier et efficace des avancées du projet.
- Concernant l'évaluation des besoins et la grille spécifique, l'AGEFIPH propose un service d'appui dédié qui permet d'évaluer les besoins des jeunes ayant un projet professionnel validé. Si ce service n'est pas encore disponible, l'information sera remontée, et ce point sera étudié afin de mettre en place des solutions adaptées pour répondre à ce besoin.
- Concernant le renforcement des partenariats, l'AGEFIPH propose deux outils de sensibilisation pour aborder le sujet du handicap :
 1. **Un jeu ludique** développé par l'AGEFIPH, conçu pour animer les sessions de sensibilisation sur le handicap. Ce jeu propose six catégories de questions couvrant divers aspects tels que la reconnaissance du handicap, le handicap en général, la réforme de l'obligation d'emploi, le handicap en emploi, des croyances courantes ("Croyez-vous que ?"), ainsi que des personnages célèbres et leurs œuvres.
 2. **L'ActivBox**, qui offre une variété de supports pédagogiques, tels que des affiches, infographies, vidéos et guides pratiques, permettant d'aborder différents types de handicap de manière accessible et éducative.
- Concernant les entreprises handi-accueillantes, nous disposons d'un espace professionnel où les entreprises publient régulièrement des offres d'emploi et de stages destinées aux personnes en situation de handicap. Par ailleurs, le besoin de créer un livret ou un site regroupant les entreprises que nous accompagnons sera remonté et étudié afin de développer une ressource dédiée pour faciliter l'intégration des PSH dans le monde professionnel.

V. Conclusion :

Les NEETs représentent une part non négligeable de la population jeune (12 % des 15 à 29 ans et 19 % chez les 24 à 29 ans). Ainsi les jeunes en situation de handicap sont fréquemment des « décrocheurs » avec peu ou pas de qualifications, souvent sans perspective de formation. Beaucoup d'entre eux ne possèdent pas la (RQTH), ce qui les prive de l'accès aux dispositifs et aux accompagnements spécialisés pour l'emploi et la formation dédiés aux personnes en situation de handicap.

Grâce au soutien de l'Agefiph, 7 structures ont pu identifier 615 jeunes NEET en situation de handicap. Toutefois, ce chiffre reste insuffisant, soulignant la nécessité d'intensifier les efforts pour repérer davantage ces jeunes qui font face à de nombreuses difficultés (Un accompagnement inadapté, manque de professionnalisation des acteurs de l'insertion, difficulté à l'accès aux dispositifs de droits commun...).

Avec la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, le gouvernement exprime sa volonté de réduire le taux de chômage à environ 5 % d'ici 2027. Cette ambition se traduit par la création de France Travail, qui regroupe Pôle emploi, Cap emploi et les missions locales. Ce dispositif permettra d'élargir l'accompagnement des jeunes en situation de handicap, qui ne sera plus limité aux seuls services de Cap emploi. En revanche, il est essentiel de renforcer les efforts pour travailler sur l'inclusion et rapprocher ce public des droits communs. Il est crucial que les dispositifs d'accompagnement soient mieux adaptés, en intégrant davantage les aspects d'accessibilité et d'inclusion dans les démarches mises en place.

Glossaire :

NEET : Not in Education, Employment, or Training.

PLIE : Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi.

SPRO : Service public régional de l'Orientation.

QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville.

RQTH : La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

PSH : Personne en situation de handicap.

ARML : Association Régionale des Missions Locales.

PAEJ : Points accueil et écoute jeunes.

PRIJ : Le Plan régional d'insertion pour la jeunesse.

CIDJ : Centre d'Information et de Documentation Jeunesse.

CMP : Centre médico-psychologique.

GEM : Groupe d'entraide mutuelle.

CCAS : Centre social d'action communale.

ITEP : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique.

EPI : Etablissements publics pour l'intégration.

ESAT : Établissement et service d'accompagnement par le travail.

EA : Entreprise adaptée.

E2C : Écoles de la deuxième chance.

ESRP : L'établissement et service de réadaptation professionnelle.

CITL : Centre d'initiation au travail et aux loisirs.

ULIS : Unités localisées pour l'inclusion scolaire.

DGEFP : Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle.

MDPH : la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées.

AFPA : Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes.

CFA : Centre de formation d'apprentis.